

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » et élimination de l'espèce exotique envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*) dans l'estuaire de la Slack

Référent : Carole PERRON

Rédacteurs : J-Y BOUREL, C. PERRON, A. VALLEE

Contact : parcmarin.epmo@afbiodiversite.fr

INFORMATIONS GENERALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack.

Enjeu(x) de l'action : Restauration de l'habitat communautaire 1330 (Prés salés atlantiques), sauvegarde de la station de *Carex divisa* (espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des plantes menacées de la région Nord-Pas De Calais). Limiter l'extension du Chiendent maritime (*Elymus*). Retrait de l'espèce exotique envahissante, le rosier japonais (*Rosa rugosa*).

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R, mesure A232 20P et R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire Botanique National de Bailleul.

A.O.T. n°2018/025/004 (une action dans la continuité des travaux de l'AOT : 2018/025/003).

Etude d'incidence Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Type d'intervention :

- Fauche par débroussaillage mécanique. Les résidus de fauche, composés en majeure partie de Chiendents, Phragmites et d'Argousiers, sont exportés vers des zones de dépôt dans l'estuaire, hors de la station de *Carex divisa*.
- Arrachage manuel des pieds isolés et d'un fourré de rosier japonais. Les résidus constitués des parties souterraines et aériennes dont des fruits sont exportés et emmenés par l'entreprise afin d'éviter la dissémination et donc la germination des graines sur le site.
- Retrait par ratissage des dépôts organiques résiduels sur la zone, objet de l'AOT 2018/025/003 (travaux de restauration des milieux en août 2018).

Dates d'intervention : du 21 au 28 novembre 2018.

Localisation (communes) : Ambleteuse et Wimereux

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E – annexe 1.

Superficies concernées :

- Zone de fauche totale 3 000 m² ;
- Zone d'arrachage des rosiers, au total : 900 m² ;
- Zone de ratissage : 950 m² ;
- Zone de dépôts : 1 500 m².

Structure mettant en œuvre l'action : Association pour l'Amélioration de l'Environnement du Pays de Marquise (AAEPM).

Coût de l'opération : 3 880 €.

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

1) Etat initial / Avant l'opération :

L'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques (*Glauco-Pucinellietalia maritima*) » est caractéristique du schorre et s'individualise suivant leur niveau topographique (exposition aux marées de vives-eaux et aux marées d'équinoxe). Cette végétation se développe sur un sol sablonneux à limono-sableux. Cet habitat générique est caractérisé par une végétation vivace et halophile. La zone visée est dominée par l'espèce envahissante Chiendent maritime (*Elymus*), il est donc nécessaire de limiter l'expansion de cette espèce pour permettre le développement des végétations de prés salés.

Le rosier japonais est une espèce exotique envahissante originaire d'Asie. Elle a été plantée essentiellement sur les bords de route et se retrouve maintenant à l'état subspontanée à proximité de ses zones de plantation, majoritairement sur les dunes littorales. Le rosier japonais se reproduit de manière végétative, formant après quelques années des fourrés denses mais aussi par voie sexuée en produisant des graines consommées par les oiseaux permettant une dissémination sur de plus grandes distances.

Plusieurs sorties sur le terrain, effectuées par l'équipe Opérations du PNM, ont permis de cartographier les zones d'intervention (carte en annexe 1):

- Deux zones de fauche d'une surface de 3 000 m² propices au *Carex divisa* ;
- Une zone de ratissage des dépôts de la fauche réalisée quelques mois plus tôt ;
- Deux zones de fourrés d'Argousiers dans lesquels se mélangés de nombreux pieds de *Rosa rugosa* ;
- Des pieds isolés de *Rosa rugosa* de part et d'autre de l'estuaire de la Slack ;
- Deux zones de dépôt de résidus de fauche d'une superficie totale de 1 500 m².

L'équipe Opérations du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail et identifier les éventuelles difficultés opérationnelles.

Une information préalable des riverains sur ces opérations a été effectuée (annexe 7).

2) Pendant l'opération :

Des panneaux de signalisation du chantier ont été posés autour de la zone d'intervention pour informer le public des dangers potentiels dus aux opérations (annexe 7).

Durant l'intervention, différentes difficultés ont été relevées. Les agents d'intervention ont commencé par retirer les pieds des rosiers japonais mais le fourré était trop dense avec des rhizomes à la fois profonds et étendus ce qui n'a pas permis d'arracher l'ensemble des pieds présents.

Une fois le plus gros arraché (fourré de rosier, ronciers et argousiers), les agents ont essayé de retirer le maximum de rejets en creusant plus profondément. Ils ont alors découverts de nombreux débris sur la zone (plastique, filets, etc.), (annexe 4).

Pour ce qui est de l'arrachage des rosiers sur les autres zones cartographiées, les difficultés furent moindres, et dans l'ensemble, tous les pieds ont pu être enlevés. La seule contrainte a été l'accès à la zone sud de l'estuaire qui s'est faite par le chemin pavé longeant l'estuaire sur sa partie sud (accessible depuis le parking uniquement à pied et distant de 900 m de la zone d'intervention). En effet, il n'était pas possible de traverser l'estuaire pour accéder plus rapidement au parking de la digue.

Sur la zone à ratisser, il a été difficile d'enlever un maximum de résidus de la fauche du mois d'août, du fait de la repousse de la végétation (annexe 5).

L'équipe Opérations du PNM s'est rendue sur les lieux pour suivre l'avancement du chantier.

3) Après l'opération :

Il reste des rejets de rosier japonais sur la zone de fauche bien que le plus gros ait été enlevé (annexe 3). Les débris découverts lors de la fauche ont été exportés (estimés à 4 m³). Les résidus de fauche ont été mis sur les zones de dépôts cartographiées dans l'AOT. Ils ont été disposés de manière à ne pas être adjacents aux propriétés riveraines et à laisser le passage. Le volume des résidus de fauche reste tout de même très conséquent dû à l'argousier, ce qui peut constituer un élément visuel potentiellement impactant pour les riverains (annexe 4).

En ce qui concerne les pieds isolés de rosier, aucun ne semble avoir été oublié, quelques fruits ont tout de même été retrouvés lors de la visite de chantier n'excluant pas la pousse de nouveaux pieds l'année prochaine (annexe 6).

Pour les zones de fauche favorables au développement du *Carex*, on commence à découvrir le sol nu propice au développement de l'espèce (annexe 5).

Le résultat final du chantier d'intervention est conforme à la demande.

BILAN DE L'OPERATION :

L'association a réalisé le travail comme demandé et dans les temps (sur 8 jours). Des difficultés liées à l'arrachage des rosiers ainsi qu'à la découverte de nombreux déchets n'ont pas totalement permis d'arriver aux résultats attendus sur une des deux zones de fauche (annexe 3).

PERSPECTIVES :

Un suivi phytosociologique sera mis en œuvre par le Conservatoire national botanique de Bailleul, à partir de 2019. La stratégie de suivi dans le temps sera définie avec le Parc naturel marin. Plusieurs sorties espacées dans le temps permettront de suivre l'évolution de ces parcelles (reportage photographique par l'équipe Opérations).

Une deuxième fauche des parcelles sera programmée en mars-avril 2019 pour atteindre l'objectif de restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » et la sauvegarde de la station de *Carex divisa*. L'idéal serait d'utiliser une faucheuse à dent permettant de couper plus à ras.

Enfin, une attention particulière sera portée à la repousse de pieds de *Rosa rugosa*. Le cas échéant, il faudra procéder à des arrachages, si possible avant la fructification.

DOCUMENTS ANNEXES :

Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés

Annexe 2 : Photos avant/pendant/après intervention zone de fauche côté ouest

Annexe 3 : Photos avant/pendant/après intervention zone de fauche côté est et arrachage du fourré de rosiers japonais

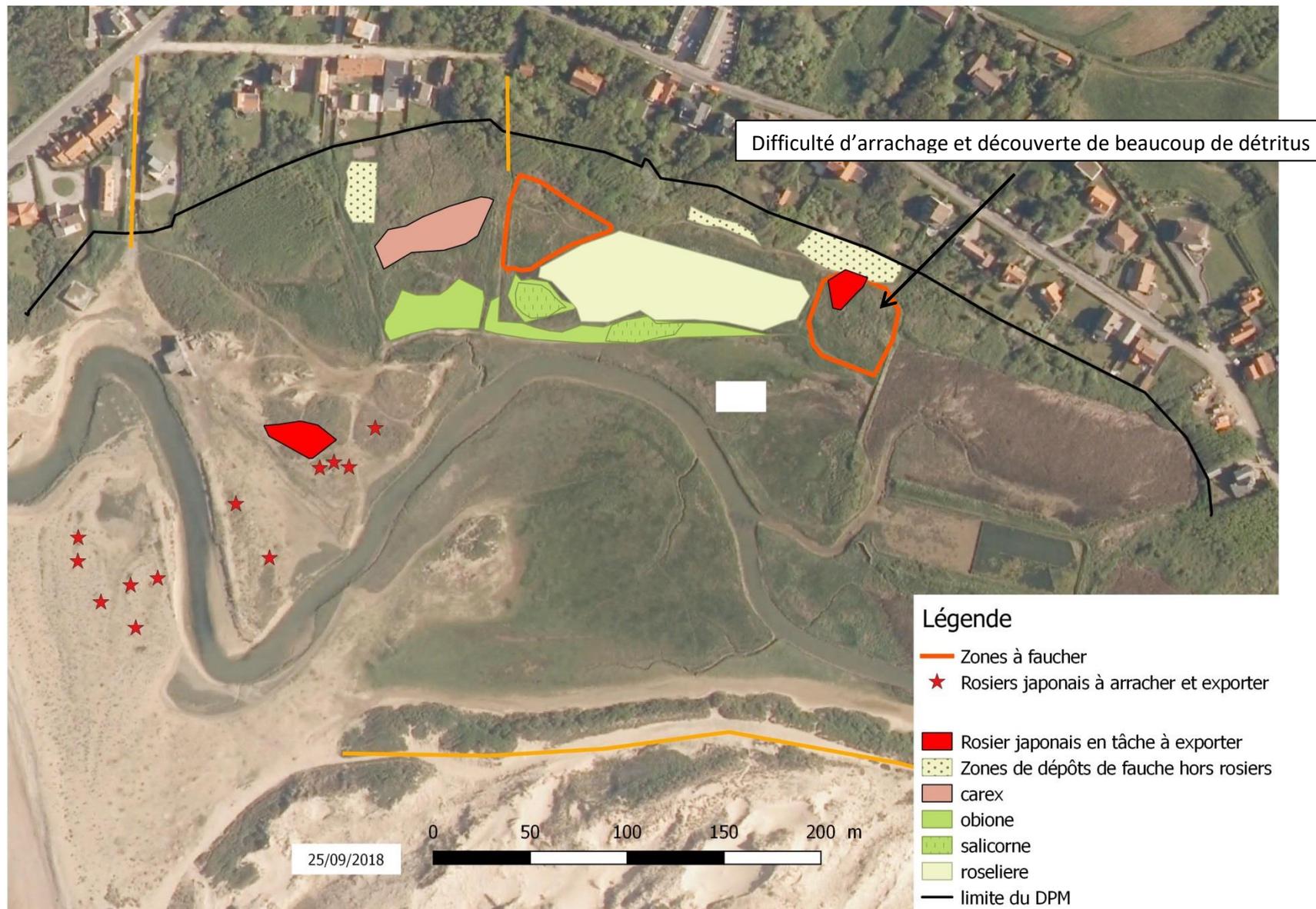
Annexe 4 : Photos des résidus de fauches sur les zones de dépôts sur le DPM et des débris découverts et exportés

Annexe 5 : Photos de la parcelle fauchée en août 2018 après ratissage

Annexe 6 : Photos avant et après l'arrachage des rosiers japonais

Annexe 7 : Communication sur les travaux

Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés



Annexe 2 :
Photos de la
zone de fauche
côté ouest (crédit
photo : Grégory
ENGELBRECHT,
Amandine
VALLEE - AFB)

Avant



Pendant



Après



Après



Annexe 3 :
Photos de la zone
de fauche et
d'arrachage du
fourré de rosier
japonais (crédit
photo : Grégory
ENGELBRECHT
et Amandine
VALLEE - AFB)



Annexe 4 : Photos des résidus de fauches sur les zones de dépôts sur le DPM et des débris découverts et exportés (crédit photo : Grégory ENGELBRECHT et Jean-Yves BOUREL - AFB)



Annexe 5 :
Photos de la parcelle fauchée en août 2018 après ratissage (crédit photo :
Grégory ENGELBRECHT et Jean-Yves BOUREL - AFB)

Pendant



Après



Annexe 6 :
Photos avant et après
l'arrachage des
rosiers japonais
(crédit photo :
Amandine VALLEE -
AFB)



Annexe 7 : Communication sur les travaux



Interventions sur l'estuaire de la Slack

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale est une aire marine protégée. Il a pour objectifs de connaître et protéger le milieu marin, tout en soutenant le développement durable des activités maritimes qui en dépendent.

Le Parc finance actuellement une **action de restauration des milieux naturels dans le nord de l'estuaire de la Slack**.

Une première intervention a eu lieu en août 2018, avec pour objectifs :

- restaurer une zone de prés salés, qui a un intérêt écologique important (espèces rares et protégées)
- éliminer une espèce envahissante appelée « chiendent maritime ».

En octobre, une nouvelle action sera mise en œuvre afin de poursuivre les efforts de protection et de valorisation de l'estuaire. Il s'agira de nouveau de restaurer une zone de prés salés et cette fois d'éliminer l'espèce envahissante « rosier japonais ».

De plus, le Parc naturel marin financera le **nettoyage de la zone** afin de retirer les déchets trouvés cet été.

En effet, lors de l'opération de fauche, des canettes, papiers, gravats, pylônes électriques, etc. ont été découverts dans la végétation.

Le Parc naturel marin – en vertu de la biodiversité exceptionnelle et précieuse de l'estuaire – rappelle à tous les bons gestes à adopter :

- déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain,
- choisir des plantes locales et non envahissantes pour les jardins.

Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack

Communes d'Ambleteuse et de Wimereux

Objectifs des travaux :

- Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques »
- Élimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*)

Type d'intervention :

- Arrachage manuel d'une espèce végétale exotique envahissante (*Rosa rugosa*)
- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (*Carex divisa*).

Période de réalisation :

- les travaux seront réalisés à compter du **mercredi 21 novembre 2018**

Prestataire

Association pour l'Amélioration de l'Environnement
dans le Pays de Marquise (AAEPM)



Contact:

Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale
JY. BOUREL – service Opérations – 07 87 62 28 63